



VIOLENCE SUR LA MAH1

Le jeudi 23 mai 2024, vers 17h40, suite à des soupçons de détention de téléphone portable au niveau du rez-de-chaussée de la Maison d'Arrêt Homme (MAH) 1, le Brigadier-chef se rend à la cellule concernée afin de lever le doute.

À son arrivée, le détenu, qui était en communication téléphonique, a refusé, malgré les nombreuses injonctions du brigadier-chef, de remettre celui-ci.

MÊME AU FOND DU TROU, ILS CREUSENT ENCORE !!!

Car oui, le détenu ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Il essaie alors de se débarrasser de son téléphone par la fenêtre de la cellule, mais face à son incapacité de s'en débarrasser.

**IL ASSÈNE ALORS
UNE VIOLENTE
GIFLE AU NIVEAU
DU VISAGE DU
BRIGADIER-CHEF !**



L'alarme portative a alors été déclenchée, et le détenu a été conduit au Quartier Disciplinaire (QD) pour mettre fin à l'incident.

FO Justice DEMANDE des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires, FERMES et SANS SURSIS à l'encontre du détenu !!!

FO Justice DEMANDE le transfert du détenu.

FO Justice FÉLICITE le professionnalisme et le courage de l'agent et **SOUHAITE** un prompt rétablissement à notre collègue et ami.

